

# VÉDAZINE



**PATRICK HIVIN : « LA CONFIANCE SE CONSTRUIT DANS LA DURÉE »**

## **DATES À RETENIR**

- Juin au Terral (tout le mois de juin)
- Fête de la Saint-Jean (24 juin)
- Fête Nationale (14 juillet)
- Estivales (juillet - août)

## **DÉCOUVERTES**

- Trombinoscope des nouveaux élus
- École dehors : la nature pour salle de classe

## **DÉCRYPTAGE**

**COMPRENDRE L'ESSENTIEL  
DU BUDGET 2026**

**30 mai**  
Concert Gospel (Gospel Giving Singers)

**Du 1<sup>er</sup> au 10 juin**  
Exposition (Art Chai)  
Vernissage le 3 juin à 18h

**6 juin**  
Gala de danse (C<sup>2</sup> Hip-Hop)

**7 juin**  
Fête du Cirque (Kerozen et Gazoline)

**Du 11 au 20 juin**  
Exposition (Térébinthe)  
Vernissage le 12 juin à 18h

**16 juin**  
Spectacle de théâtre (Jok Ere)

**20 juin**  
Gala de danse (Alma Danse)

**Du 22 juin au 1<sup>er</sup> juillet**  
Exposition (Mille Couleurs)  
Vernissage le 23 juin à 18h

**27 juin**  
Gala de danse (ASCL)

**28 juin**  
Fête de l'école municipale de musique

**30 juin**  
Spectacle de théâtre  
(Les paniers de l'espoir)

Expositions  
Danse  
Théâtre  
Spectacles  
Concerts

juin  
au  
Terral  
2026



# ÉDITO



Chères Védasiennes, chers Védasiens,

C'est avec fierté et humilité que, pour la première fois, je "prends la parole" dans les pages de ce magazine « le Védazine » qui est le vôtre, et qui doit le rester.

Notre commune entre dans une nouvelle page de son histoire. Avec une équipe renouvelée, un programme ambitieux, une volonté partagée, nous souhaitons mettre en œuvre de nouvelles dynamiques et aménager notre ville de manière réfléchie et apaisée.

Mais le changement ne signifie pas rupture. Les services publics que vous utilisez chaque jour, scolaires, espaces publics, équipements sportifs et culturels, accompagnements..., continueront de fonctionner avec la même exigence de qualité et de proximité. Nous souhaitons préserver ce socle. Et sur ces fondations solides, nous bâtirons, pour améliorer encore votre quotidien.

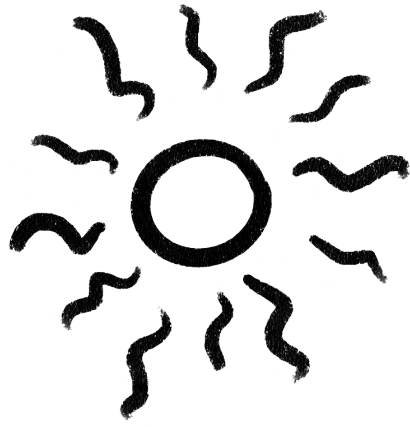
Notre programme, vous l'avez validé par votre vote. Nous l'assumons pleinement, avec sérieux et méthode. Mais gouverner, c'est aussi écouter. C'est pourquoi cette équipe municipale s'engage à travailler dans un esprit de dialogue ouvert au sein du conseil municipal, dans le respect de toutes les sensibilités qui y sont représentées. La démocratie locale ne se joue pas seulement le jour du scrutin : elle se nourrit de débats francs, de votes assumés, de décisions expliquées.

Aux élus de la majorité comme de l'opposition, je dis la même chose : nous avons une responsabilité collective envers les habitants de cette commune. Nos désaccords éventuels doivent rester le moteur d'une réflexion de qualité, jamais un obstacle à l'intérêt général.

Les prochains mois seront ceux des premières décisions, des premières réalisations. Vous pourrez nous juger sur nos actes, et c'est ainsi que cela doit être.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Patrick Hivin  
Maire de Saint-Jean-de-Védas



# SOMMAIRE

- 5 ZOOM SUR**  
 À la Une : Édith Cabanne, l'engagement comme raison d'être  
 La photo du Mag' : investiture de Patrick Hivin  
 Dans l'œil des médias : concert des grands élèves de l'école municipale de musique
- 6 DOSSIER**  
 Trombinoscope des nouveaux élus  
 Interview de Patrick Hivin, nouveau Maire de Saint-Jean-de-Védas
- 8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN**  
 Opération « Argent de poche » : édition 2026  
 Retour sur le festival Védas en Rire  
 Les Védasiens se mobilisent pour la Fête de la Courge
- 10 DÉCOUVERTES**  
 École dehors : la nature pour salle de classe  
 Retour en images : carnaval de la Ville
- 12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!**  
 COM : création d'une commission de suivi  
 Skatepark : les travaux du pumptrack ont démarré
- 14 DÉCRYPTAGE**  
 Comprendre l'essentiel du budget 2026 !
- 16 EN MOUVEMENT**  
 Les festivités de l'été
- 18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**  
 Vie des associations locales
- 20 TRIBUNES**
- 22 ON SORT!**  
 Agenda de l'été (juin, juillet, août)



# ZOOM SUR



## À la Une

### Édith Cabanne, l'engagement comme raison d'être

Il est des visages que la commune n'oublie pas. Celui d'Édith Cabanne en fait partie. Cinq ans après sa disparition, emportée par la Covid-19 en avril 2021, le souvenir de cette femme engagée reste profondément ancré dans le cœur de nombreux védasiens. Présidente pendant près de 30 ans du Foyer Rural devenu l'ASCL, elle a marqué la commune par son investissement sans faille, sa générosité et son sens du collectif. En hommage à son engagement, la Maison des Associations porte désormais son nom. Une reconnaissance à la hauteur de l'empreinte qu'elle laisse, aujourd'hui encore, dans la vie locale.



## La photo du Mag'

### Un geste, un mandat

Le 28 mars dernier, lors du Conseil municipal d'investiture, Patrick Hivin a endossé l'écharpe tricolore. Un geste symbolique, chargé de sens, pour marquer son entrée dans ses fonctions de nouveau Maire de Saint-Jean-de-Védas.



## Dans l'œil des médias

Le concert des grands élèves de l'école municipale de musique n'est pas passé inaperçu. Dans son édition du 6 avril dernier, *Midi Libre* a salué une « *odyssée musicale savoureuse* », qualifiant ce moment de « *soirée vibrante signant à l'évidence le haut niveau et le rayonnement de cette école.* »

Une reconnaissance médiatique qui vient souligner la qualité du travail mené tout au long de l'année par les élèves et leurs enseignants.

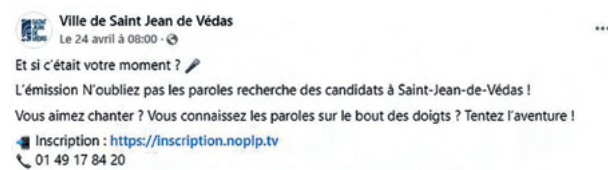
## Sur le fil des réseaux sociaux

### N'oubliez pas le casting !

Notre publication Facebook sur le casting de l'émission *N'oubliez pas les paroles* a cartonné avec plus de 12 270 vues.

Vous pensez connaître les paroles mieux que personne ? Les inscriptions sont ouvertes sur [inscription.nopl.tv](https://inscription.nopl.tv) ou au 01 49 17 84 20.

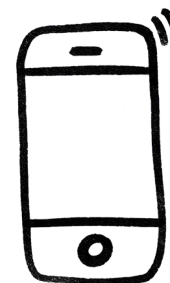
À vos micros !



## Envie d'être informé de tous les événements et actualités ?

### Rien de plus simple !

- Téléchargez gratuitement l'application mobile : Saint-Jean-de-Védas
- Rendez-vous sur le site de la Ville : [saintjeandevédas.fr](http://saintjeandevédas.fr)
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook ou Instagram
- Consultez les panneaux lumineux
- Inscrivez-vous à la newsletter : [saintjeandevédas.fr/tnewsletter](http://saintjeandevédas.fr/tnewsletter)





# DOSSIER

## Trombinoscope du Conseil Municipal

### EN AVANT SAINT-JEAN



**Patrick HIVIN**  
MAIRE



**Ludovic TRÉPREAU**  
PREMIER ADJOINT  
AU MAIRE  
Enfance et  
Jeunesse



**Camille ROLLAND**  
ADJOINTE  
AU MAIRE  
Vie locale,  
Commerce  
et Animation  
du territoire



**Stéphane DELWASSE**  
ADJOINT  
AU MAIRE  
Sécurité,  
Prévention  
et Tranquillité  
publique



**Géraldine DE ROBERT DELAFREGEYRE**  
ADJOINTE  
AU MAIRE  
Action sociale et  
Cohésion sociale



**Xavier NICOLAS**  
ADJOINT  
AU MAIRE  
Urbanisme et  
Aménagement  
du territoire



**Virginie CAIZERGUES**  
ADJOINTE  
AU MAIRE  
Éducation  
et Affaires  
scolaires



**Thomas COMBRIAT**  
ADJOINT  
AU MAIRE  
Finances



**Stéphanie BLANCK**  
ADJOINTE  
AU MAIRE  
Culture et  
patrimoine



**Laurent MILLA**  
ADJOINT  
AU MAIRE  
Sports et vie  
associative



**Jeannine CLERC**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE



**Anne DUBUCHE**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE  
Ressources  
Humaines



**Valérie SEBBAH**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE



**Soraya RAHAL**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE  
Économie  
sociale et  
solidaire



**Christian MERCIER**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Sandra MORCET**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE



**Solène PIACENTINI**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE



**Sébastien DEPOND**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Rachid MEZIAN**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL  
Commissions  
de sécurité



**Alain ABBOUD**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL  
Modernisation  
de l'administration  
et transition  
numérique



**Laetitia COHEN GIRARDEAU**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE



**Alrik NOIROT**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Pierre-Henri DUPREY**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL  
Environnement et  
déplacements durables

### SAINT-JEAN ENSEMBLE



**Frédéric GIL**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Emmanuelle MYSONA**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE ET  
MÉTROPOLITAINE



**Richard PLAUTIN**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Bernard NICOLAU**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL

### L'UNION POUR SAINT-JEAN-DE-VÉDAS



**Christophe VAN LEYNSEELE**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Audrey VEZOLLE**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE

### AGIR POUR SAINT-JEAN



**Michel MASSON**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Bruno ALFANO**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL



**Isabelle PUJOL**  
CONSEILLÈRE  
MUNICIPALE

### LE COLLECTIF VÉDASIEN



**Philippe HIPPERT**  
CONSEILLER  
MUNICIPAL

# Patrick Hivin : « Agir concrètement, dans le dialogue et la proximité »

Élu Maire de Saint-Jean-de-Védas en mars dernier, Patrick Hivin entame son mandat avec une volonté affirmée : apaiser, rassembler et agir concrètement pour le quotidien des Védasiennes et des Védasiens. Rencontre.



**Vous êtes Maire depuis quelques semaines. Que reprenez-vous de ce début de mandat ?**

Ces premières semaines ont été intenses et révélatrices. Les chantiers sont nombreux, et j'ai tenu à aller rapidement à la rencontre des agents municipaux. On mesure pleinement les attentes une fois en responsabilité. Avec ma nouvelle équipe, nous avons fait le choix de prendre le temps d'établir un état des lieux sérieux avant de définir les priorités. Il nous semblait essentiel de recréer un climat de confiance et d'apaisement. On ne peut pas porter un projet de ville sans des bases solides.

**« Une équipe complémentaire au service des habitants. »**

**Comment avez-vous constitué votre équipe municipale, et quel rôle lui donnez-vous dans l'exercice quotidien du mandat ?**

J'ai souhaité m'entourer de profils variés, mais animés par une même envie de s'engager pour la commune. C'est une équipe complémentaire, ancrée dans la vie locale. Ce qui compte, c'est la cohérence collective. Chacun apporte ses compétences et sa sensibilité. Nous travaillons dans un esprit collaboratif, avec une attention particulière portée à l'écoute. Cette équipe est pleinement associée aux décisions.

**Saint-Jean-de-Védas sort d'une période de tensions. Comment recréer un dialogue constructif ?**

Saint-Jean-de-Védas a besoin de retrouver de la sérénité. Une démocratie apaisée repose sur un état d'esprit constructif entre tous les élus. Le dialogue est une condition pour avancer. Je suis convaincu que l'on accomplit davantage en cherchant ce qui rassemble que ce qui divise.

**Quelles sont vos priorités pour ce début de mandat, et comment arbitrez-vous entre l'urgence et le long terme ?**

Nous agissons sur des sujets très concrets du quotidien. La sécurité est une priorité, avec un travail renforcé

entre nos forces municipales et la gendarmerie. Nous portons aussi une attention particulière à la propreté et à l'entretien de la ville. En parallèle, nous avançons sur des projets structurants : la rénovation des bâtiments publics, à commencer par les écoles, et la réalisation d'un futur gymnase omnisport. Le budget primitif 2026 (lire en pages 14 et 15) permet déjà de répondre aux urgences. Le budget supplémentaire de juin fixera le cap de nos investissements à plus long terme. Nous ne voulons pas aller vite pour aller vite, nous voulons aller dans le bon sens.

**Comment concilier développement de la ville et qualité de vie ?**

C'est un enjeu majeur. Saint-Jean-de-Védas doit continuer à évoluer, mais de manière maîtrisée, en restant une ville à taille humaine. Cela suppose de préserver ce qui fait la qualité de vie ici : les espaces verts, les équipements de proximité, le lien social. C'est un engagement que nous tiendrons.

**« Sur le terrain, au plus près des attentes. »**

**Vous siégez désormais à la Métropole en tant que 18<sup>ème</sup> Vice-Président. Qu'est-ce que cela change concrètement pour les habitants de la commune ?**

C'est une responsabilité supplémentaire. Siéger à la Métropole dans un esprit de réconciliation est essentiel pour notre commune. Avec trois représentants (*Camille Rolland, Emmanuelle Mysona, NDLR*), Saint-Jean-de-Védas dispose désormais d'une voix renforcée. Cette vice-présidence nous permettra de mieux défendre nos intérêts et mieux coordonner certaines politiques, notamment en matière de sécurité et d'aménagement. L'enjeu est que Saint-Jean-de-Védas prenne toute sa place dans les décisions métropolitaines.

**Pour finir, quel engagement voulez-vous prendre devant les habitants ?**

Je tiens à remercier sincèrement les habitants pour leur confiance, elle nous oblige. Ce mandat sera placé sous le signe de l'action, du dialogue et de la proximité. Notre feuille de route est claire : améliorer concrètement le quotidien des Védasiennes et des Védasiens. Cela passe par une présence sur le terrain, une écoute réelle des attentes et une volonté de rendre compte régulièrement de nos actions. La confiance se construit dans la durée. Nous y travaillons dès maintenant.





# ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Retour sur les événements marquants et les faits essentiels qui ont ponctué Saint-Jean-de-Védas.

## Nettoyage citoyen au parc de la Capoulière

Et si on prenait soin de notre cadre de vie ?

Le Conseil Municipal des Enfants et la Maison de la Nature invitent petits et grands à se mobiliser pour nettoyer le parc de la Capoulière le samedi 20 juin, de 9h30 à 12h.

Un moment utile, mais aussi convivial, pour sensibiliser à la préservation de l'environnement. Le rendez-vous est donné à 9h30 à l'école Jean d'Ormesson.

**Infos et inscription : 06 34 69 60 91 / o.brianto@saintjeandevédas.fr**



## Voyage des aînés : une parenthèse au cœur des Cévennes

En mai dernier, les aînés de Saint-Jean-de-Védas ont quitté la commune en bus pour une escapade pleine de relief.

**Au programme :** visite de la Bambouseraie en Cévennes, immersion à l'Asinerie des Garrigues, déjeuner aux saveurs locales...

Plus qu'une escapade, ce séjour a offert une véritable parenthèse conviviale, faite d'échanges, de sourires et de souvenirs partagés. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur.



## Opération « Argent de Poche »

Chaque été, l'opération « Argent de Poche » permet aux jeunes Védasiens de découvrir le monde du travail tout en s'impliquant dans la vie de la commune.

Encadrés par les services municipaux, ils participent à de petites missions utiles au quotidien : entretien d'espaces publics, aide ponctuelle lors d'événements... Une expérience concrète, qui valorise l'engagement, la responsabilisation et l'esprit citoyen.

Pour cette édition 2026, les participants ont été sélectionnés par un jury. Une belle opportunité pour ces jeunes de gagner en autonomie et de contribuer, à leur échelle, à la vie locale.



*« Nous avons opté pour la continuité avec le maintien de ce dispositif. Il permet à des jeunes de 14-17 ans, qui habitent Saint-Jean-de-Védas, de découvrir le monde du travail. Ils pourront s'investir pour leur commune par le biais de missions d'utilité publique. Ces jeunes Védasiens seront amenés à réaliser une vingtaine d'heures, sur une période de cinq jours consécutifs, avec une contrepartie financière de 160 euros. »*

**Ludovic Trépreau**  
Premier adjoint délégué à l'Enfance et la Jeunesse

## 100 ans, ça se fête !

Mme Germaine Lacomme a célébré, en avril dernier, son 100<sup>ème</sup> anniversaire à la résidence Sudalia de Saint-Jean-de-Védas, entourée des résidents, du personnel et de ses proches.

À cette occasion, Patrick Hivin, Maire de Saint-Jean-de-Védas, et son adjointe déléguée à l'Action sociale et cohésion sociale, Géraldine Robert de Lafregeyre, sont venus lui remettre un bouquet de fleurs offert par la Ville.

Encore un très joyeux anniversaire, Mme Lacomme !



## Les Védasiens se mobilisent pour la Fête de la Courge

Chaque octobre, on s'y retrouve en famille, entre voisins, entre générations. On y vient pour flâner, découvrir et se laisser porter par les parfums d'automne...

La Fête de la Courge et des fruits d'automne continue de faire rayonner Saint-Jean-de-Védas au-delà de la commune. Sélectionnée au niveau départemental par un jury de la Fédération des Comités et Organismes de Festivités (FNCOF), dans le cadre du concours « La Fête Continue », elle a su séduire par son authenticité et son ancrage local.

Vous avez également été nombreux à vous mobiliser pour soutenir cet événement emblématique. Au moment d'écrire ces quelques lignes, près de 400 votes étaient enregistrés, témoignant de votre attachement pour cette fête conviviale.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette dynamique collective. Une nouvelle preuve que la Fête de la Courge rassemble bien au-delà de l'automne.

## Retour sur Védas en Rire

Pendant trois soirées, le théâtre du Chai du Terral a vibré au rythme de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival Védas en Rire. Frédéric Ferrer, Jason Brokerss et Mahaut Drama se sont succédés sur scène, chacun avec un univers qui lui est propre.

Une programmation variée, à la fois accessible et exigeante, qui confirme la place de ce festival dans le paysage culturel védasien.

Merci aux artistes, aux équipes mobilisées et au public venu nombreux.



Saint Jean de Védas (34 - Hérault) · 11 Oct 2026

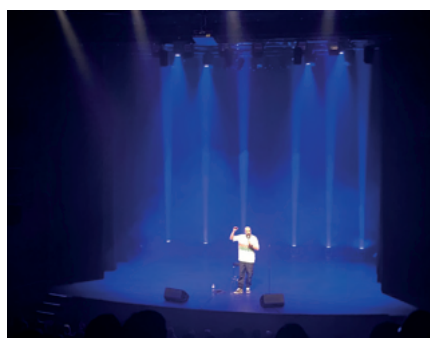
### Fête de la courge

OCCITANIE

Depuis 30 ans, la Fête de la Courge fait battre le coeur de Saint-Jean-de-Védas. Chaque octobre, on s'y retrouve en...

394 votes

[Vous avez voté pour ce projet](#)





# DÉCOUVERTES

## École dehors : la nature pour salle de classe

À Saint-Jean-de-Védas, faire classe dehors n'est plus une simple initiative isolée. Porté à l'échelle communale par la Maison de la Nature et de l'Environnement, le projet "École dehors" prend de l'ampleur. Objectif : apprendre autrement, au contact du vivant, et ancrer durablement cette pratique dans le parcours des élèves.



Un mardi d'avril. Dans la cour oasis de l'école Georges Rascol, des petites mains s'activent. Plusieurs élèves remuent la terre du jardin. Sous ses allures de récréation, la scène raconte en réalité tout autre chose : un projet éducatif qui prend racine depuis plusieurs années sur la commune. Ici, les élèves observent les saisons, se familiarisent avec le cycle du vivant et entretiennent un espace commun.



### Autre jour, autre décor

Direction le parc de la Peyrière cette fois, où se déroule une nouvelle session de l'École dehors. Ce jour-là, les élèves de Jean d'Ormesson explorent la nature.

Répartis en quatre ateliers, les enfants découvrent les écosystèmes en étudiant les habitats présents dans le parc, fiches espèces à l'appui. « Ça mange tout ça un oiseau ? », s'étonne un élève. À côté, un petit camarade lui emboîte le pas : « C'est vrai que la grenouille peut pondre 4 000 œufs ? C'est énorme ! Nous, on ne peut en pondre qu'un (sic) ! »

### Un projet structuré à l'échelle de la commune

Longtemps portées par des enseignants pionniers, ces initiatives ont progressivement essaimé. Aujourd'hui, 29 enseignants de la commune s'inscrivent dans cette démarche d'École dehors.

Cette année marque néanmoins un tournant : le projet prend une dimension collective, désormais porté par la Maison de la Nature et de l'Environnement. Son rôle ? Accompagner les enseignants, structurer les pratiques, mais aussi créer du lien entre les différents acteurs.

« Nous organisons des temps d'échange et de coordination. L'objectif est de sensibiliser les enfants, mais aussi les enseignants, les animateurs et même les parents, par effet ricochet », souligne Emma Durante.



### Apprendre au contact du vivant

Faire classe dehors n'est pas une nouveauté à Saint-Jean-de-Védas. Depuis plusieurs années, des enseignants ont fait le choix de sortir régulièrement avec leurs élèves pour enrichir leurs pratiques pédagogiques.

Observer, écrire, manipuler, expérimenter : autant de façons d'apprendre autrement, avec des effets concrets sur l'attention, l'autonomie et le bien-être des élèves. « L'idée, c'est d'avoir un fil conducteur tout au long de l'année, avec différentes thématiques, pour que les enfants développent leur curiosité et deviennent pleinement acteurs de leurs découvertes », explique Emma Durante, chargée de mission développement durable à la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE).



### Une autre manière de s'ouvrir au monde

L'École dehors ne remplace pas la classe : elle l'enrichit. À Saint-Jean-de-Védas, cette démarche s'enracine progressivement dans le paysage éducatif. Parce que pour mieux comprendre le monde qui nous entoure, rien ne vaut, parfois, un peu de terre sous les ongles.



# Carnaval de la Ville : retour en images

Le 12 avril dernier, les rues de Saint-Jean-de-Védas ont laissé place à une joyeuse parenthèse. Entre costumes, maquillages et musique, le Carnaval a rassemblé Védasiennes et Védasiens autour d'un même élan festif. Retour en images.

Malgré une météo capricieuse, vous étiez nombreux à répondre présents pour célébrer le Carnaval dans les rues de la commune. Une énergie collective qui a vite transformé la grisaille en une pluie de confettis.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette édition 2026 un si joli moment de rassemblement pour tous !



Tout au long du parcours, les chars colorés ont défilé comme autant de tableaux en mouvement. Entre deux notes de fanfare et les éclats de rire des enfants, la ville s'est transformée, le temps d'un après-midi, en une jolie parenthèse festive. Un moment suspendu, où chacun a trouvé sa place dans la fête.

Familles, associations, agents de la Ville et bénévoles se sont mobilisés pour faire de cet événement un moment partagé, accessible à tous.





# ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

Aménagements, travaux, mobilités, cadre de vie : Saint-Jean-de-Védas évolue au plus près du quotidien de ses habitants. Derrière chaque chantier, une même ambition : améliorer les usages, sécuriser vos déplacements et préparer l'avenir. Tour d'horizon des projets d'aménagement réalisés, en cours ou à venir.

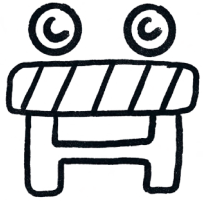
## COM : création d'une commission de suivi

Le Contournement Ouest de Montpellier, par son ampleur et les conséquences sur le quotidien des Védasiennes et des Védasiens, suscite légitimement des interrogations et des préoccupations.

C'est pourquoi prochainement, une commission veillera au respect de l'ensemble des exigences réglementaires, notamment en matière de protection de l'environnement (pollution, nuisances sonores, mesures de compensation environnementale...). Elle sera également attentive aux moyens de transport lors des travaux d'aménagement, mais également sur le phasage des travaux.

Au-delà de ce suivi technique et environnemental, la commission aura aussi vocation à garantir une information claire, précise et régulière à destination des habitants. Dans un projet de cette importance, la transparence est essentielle. Les riverains et l'ensemble des habitants doivent pouvoir disposer d'informations fiables sur l'avancement du chantier, les incidences à prévoir et les mesures mises en place pour les limiter.

Cette commission informera et agira avec rigueur, dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

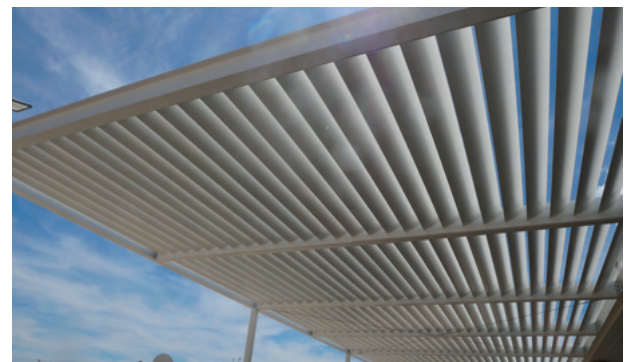


## Une nouvelle ombrière à l'école Jean d'Ormesson

Bonne nouvelle pour les élèves de l'école Jean d'Ormesson : une ombrière métallique vient d'être installée dans la cour élémentaire. Pensée comme un véritable espace de protection, cette structure offre davantage d'ombre lors des périodes de fortes chaleurs. Un aménagement concret, qui améliore le confort des enfants pendant les temps de récréation et les activités extérieures.

Au-delà du bien-être immédiat, ce type d'équipement s'inscrit dans une démarche plus large d'adaptation aux évolutions climatiques. Il participe à la création d'espaces scolaires plus agréables, tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Avec cette réalisation, la Ville poursuit ses actions en faveur d'écoles plus fonctionnelles, mieux adaptées aux usages et aux besoins des élèves.



## Chemin de l'Hérande : un axe apaisé

Le chemin de l'Hérande est désormais mis en impasse afin de limiter le trafic de transit. Cette voie, qui traverse des zones naturelles et agricoles, était de plus en plus empruntée pour contourner les axes encombrés.

Avec cette évolution, la Ville souhaite redonner à cet itinéraire sa vocation initiale et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

Cette mesure permet également de réduire le trafic sur le chemin de Bugarel, contribuant ainsi à sécuriser le chaudiou existant (chaussée pour les circulations douces, NDLR).

Un dispositif de contrôle d'accès est mis en place afin de garantir la circulation des agriculteurs exploitants.

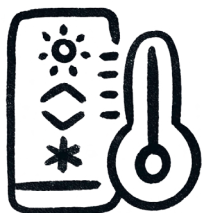


## Des écoles mieux adaptées aux fortes chaleurs

Afin d'anticiper les épisodes de canicule, la Ville a finalisé l'aménagement de « salles refuge » dans les écoles. Les salles polyvalentes sont désormais équipées de systèmes de rafraîchissement permettant aux élèves de bénéficier, par roulement, d'espaces plus tempérés lors des fortes chaleurs.

Ce dispositif opérationnel vise à améliorer concrètement les conditions d'accueil et le bien-être des enfants en période estivale.

En parallèle, des projets de rénovation globale sont à l'étude pour les groupes scolaires Cassin-Cabrol et Louise Michel. Objectif : améliorer durablement le confort des élèves et enseignants tout en répondant aux exigences du décret tertiaire en matière de performance énergétique, une démarche à la fois immédiate et de long terme pour adapter les écoles aux évolutions climatiques.



## Les travaux du pumptrack ont démarré

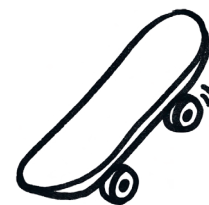
Les travaux du futur pumptrack à proximité du skatepark ont débuté en mai, pour une mise en service prévue mi-juillet.

Composé de bosses et de virages relevés, un pumptrack est un parcours en boucle qui permet d'avancer sans pédaler, en utilisant le mouvement du corps. Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants confirmés.

Le site accueillera deux pistes, adaptées à différents niveaux, afin de permettre à chacun de progresser à son rythme.

En parallèle, la piste « apprentis cyclistes » sera entièrement requalifiée. Destinée aux plus jeunes, elle permet d'apprendre les règles de circulation à vélo. Des interventions, organisées par la police municipale en lien avec les écoles, viennent accompagner cet apprentissage.

Un aménagement complet, à la fois ludique et pédagogique, pour sensibiliser aux mobilités douces dès le plus jeune âge.



Pumptrack - Photo d'illustration, non contractuelle.



Skatepark de Saint-Jean-de-Védas.



# DÉCRYPTAGE

## Comprendre l'essentiel du budget 2026



**Thomas Combriat**  
Adjoint délégué  
aux finances

Présenté par Thomas Combriat, adjoint délégué aux Finances, il traduit les priorités de la Ville : investir, maîtriser les dépenses et garantir la qualité des services publics.

Ce budget primitif offre une première lecture des équilibres budgétaires. Il sera complété, en juin, par un budget supplémentaire, qui permettra d'ajuster certaines prévisions et d'intégrer les résultats de l'exercice précédent.

**Envie d'y voir plus clair ?**

Découvrez les grandes lignes du budget primitif 2026 en un coup d'œil.

Adopté lors du Conseil municipal du 16 avril, le budget primitif 2026 fixe les grandes orientations financières de la commune pour l'année à venir.

# Total : 22 917 716 €

## PRIORITÉS 2026

Poursuivre les investissements dans des projets structurants pour répondre aux besoins des Védasiens

Optimiser les dépenses et les recettes pour maintenir une marge de manœuvre

Renforcer et garantir la qualité des services publics



# OÙ VA L'ARGENT ?

## FONCTIONNEMENT

*principales dépenses*

- > Charges générales : 3 858 916 €  
(fournitures des repas scolaires, consommation énergétique des bâtiments publics, prestations de service...)
- > Charges de personnel : 10 569 539 €
- > Autres dépenses : 1 843 337 €
- > Charges de gestion courante : 885 218 €
- > Virement à la section d'investissement : 273 599 €
- > Intérêts d'emprunts : 221 550 €

**17 652 159 €**

## INVESTISSEMENT

*principales dépenses*

- > Entretien des équipements et des bâtiments publics : 4 071 173 €  
(groupes scolaires, équipements sportifs et bâtiments administratifs)
- > Remboursement du capital : 810 603 € (emprunts et dettes assimilées)
- > Autres dépenses : 383 781 €  
(opérations ordre transfert entre sections, opérations patrimoniales)

**5 265 557 €**



**13 810 435 €**

Fiscalité locale, impôts et taxes

**273 599 €**

Autofinancement

**1 243 200 €**

Produits du domaine et revenus des services publics locaux (cantine scolaire, locations de salles, billetterie spectacle etc.)

# D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

**750 000 €**

Aides et ressources liées aux investissements (dotations de l'État, TVA récupérée, réserves)

**1 878 019 €**

Dotations et participations (aides financières versées à la commune, principalement par l'État et les autres organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales)

**3 221 821 €**

Emprunt

**1 740 642 €**

Autres recettes



# ≡ EN MOUVEMENT

Festivals, art vivant, fêtes locales... L'été s'annonce résolument en mouvement à Saint-Jean-de-Védas. Tour d'horizon des prochains rendez-vous culturels et festifs à ne pas manquer.

## Soirée Cyclus : lever de rideau sur une nouvelle saison



\*symbolise la fin d'un cycle et le début d'un autre\*

# Cyclus

Judi  
**4 juin**  
18h-23h

Fêtons ensemble  
la Culture  
à Saint-Jean-de-Védas

**Parc du Terral - Entrée libre**  
Spectacles et animations culturelles

Présentation de la saison 2026-2027  
du Théâtre du Chai du Terral  
Écoles municipales de musique et d'arts plastiques  
Cie Le Septième Point  
Cie Olaf LinĚsky  
Les Frères Jacquard

[saintjeandevedas.fr](http://saintjeandevedas.fr)  
[chaidoterral.com](http://chaidoterral.com)  
informations auprès de la billetterie

Judi 4 juin, de 18h à 23h, au Domaine du Terral - Entrée libre

Lorsqu'une saison culturelle s'achève, une autre se prépare déjà. Le jeudi 4 juin, la soirée Cyclus vous invite à célébrer ce passage au cœur du Domaine du Terral.

Pensée comme un temps fort ouvert à tous, cette soirée de clôture rassemble artistes, élèves, familles et habitants autour d'un même fil : celui de la création partagée. Au fil de la soirée, le parc du Terral devient un terrain d'expériences où se croisent les disciplines et les générations.

Atelier de dessin en plein air, concert jazz aux accents blues et funky, restitutions artistiques menées avec les écoles, spectacle chorégraphique... autant de propositions qui témoignent de la richesse des projets culturels portés par la Ville tout au long de l'année.

Point d'orgue de la soirée ? La présentation de la saison 2026-2027 du théâtre du Chai du Terral qui dévoile les rendez-vous à venir.

Un moment pour se retrouver, partager... et entrer ensemble dans un nouveau cycle.

**18h** : début de la soirée

**18h-20h** : atelier de dessin - École municipale d'arts plastiques

**18h30** : concert *jazz & musiques actuelles* - École municipale de musique

**19h** : restitutions artistiques - Compagnie le Septième Point

**20h** : spectacle *Hybride* - Compagnie Olaf LinĚsky

**20h30** : présentation de la nouvelle saison du théâtre du Chai du Terral

**21h30** : concert *Ze New Bamboche* - Les Frères Jacquard



## Fête de la Saint-Jean : quand l'été s'allume

Mercredi 24 juin, de 19h30 à 00h - Espace du Puits du Gaud

Chaque année, elle marque un passage. Celui des longues soirées, des retrouvailles en plein air et des premiers moments d'été partagés.

À Saint-Jean-de-Védas, la fête de la Saint-Jean vous donne rendez-vous le 24 juin à l'Espace du Puits du Gaud pour une soirée conviviale, ouverte à tous. Le temps d'un soir, le site se transforme en lieu de vie où l'on se retrouve et où l'on profite simplement d'être ensemble.

Food trucks, stands gourmands, produits de qualité et attention portée à l'éco-responsabilité... Tous les ingrédients sont réunis pour passer une belle soirée.



## Festival Radio France : la musique s'invite au Terral

Samedi 11 juillet, à 19h, au Domaine du Terral - Gratuit dans la limite des places disponibles

Chaque année, le Festival Radio France Occitanie Montpellier transforme la métropole en une vaste scène musicale. Du 5 au 18 juillet, plus de 100 concerts et événements investissent des lieux aussi inattendus qu'emblématiques.

Parmi eux, le Domaine du Terral de Saint-Jean-de-Védas, qui accueille l'accordéoniste Angel Villart pour un concert gratuit tout en nuances. Au programme, un dialogue inattendu entre musique classique et chanson française : Rachmaninov, Vivaldi et Bach côtoient Gainsbourg et Piaf, le tout réinventé à travers un instrument en plein renouveau. Utilisé dès 1830 pour les airs d'opéra, l'accordéon connaît depuis quelques décennies un regain d'intérêt dans tous les genres musicaux.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour vivre le Festival Radio France autrement.

Plus d'infos : [lefestival.eu](http://lefestival.eu)



## Le 14 juillet, entre mémoire et fête

La Ville célèbre la Fête nationale aux côtés des habitants avec une journée placée sous le signe du rassemblement et du partage. La journée débutera par la cérémonie commémorative devant le monument aux morts à 11h, suivie d'un apéritif républicain sur le parvis de la salle des Granges. Un temps solennel et convivial pour se retrouver autour des valeurs qui nous rassemblent.

En soirée, direction le parc de la Peyrière à partir de 19h30 pour prolonger la fête. À la tombée de la nuit, le ciel s'illuminera avec le traditionnel feu d'artifice, tiré aux alentours de 22h30.

## Les Estivales font leur retour au Terral

Les vendredis de juillet et août, de 19h à 23h, au parc du Terral - Entrée payante

Quand les soirées s'allongent et que l'été s'installe, le parc du Terral reprend des airs de fête.

En juillet et août, les Estivales (anciennement Estivédas) reviennent animer les vendredis d'été avec une recette qui a fait ses preuves.

Au programme : produits locaux, ambiance musicale éclectique et tables partagées sous les arbres. Un rendez-vous convivial, qui rassemble chaque année un public nombreux, venu profiter des soirées d'été en toute simplicité.

Pour cette édition 2026, l'esprit reste le même : proposer des moments ouverts à tous, où l'on se retrouve, échange et profite de la douceur estivale.

Rendez-vous le vendredi 10 juillet pour lancer la saison !



## Festin de Rue : la programmation dévoilée en juillet

Avant même de dévoiler sa programmation, le Festival Festin de Rue donne déjà un aperçu de l'édition à venir.

Dans les rues du centre-ville, les 12 et 13 septembre prochains, les spectacles investiront l'espace public pour deux jours de découvertes, de rencontres et d'émotions. Théâtre, cirque, musique, danse... la programmation s'annonce une nouvelle fois riche et pluridisciplinaire, entre propositions familiales et formes plus engagées.

Humour, regard sur notre société, spectacles musicaux, installations pour petits et grands... chacun pourra y trouver son moment, au détour d'une rue ou d'une place. Cette année, le festival mettra à l'honneur le Pays basque, aux côtés de compagnies venues d'Occitanie et d'ailleurs.

Pour le reste, il vous faudra patienter encore un petit peu pour découvrir la programmation complète...

Scannez le QR code pour suivre la page Facebook du festival et découvrir la programmation en avant-première !



Facebook  
Festin de Rue



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasienne et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

## De Saint-Jean-de-Védas à New York !

Cet hiver, Erika, professeure de danse de l'association C<sup>2</sup> Hip Hop, a réalisé son rêve : emmener ses élèves à New York, là où le hip-hop est né. Un voyage de 8 jours, intense et inoubliable, rythmé par des cours de danse, des visites de la ville, un match NBA... et la découverte de The Birthplace of Hip Hop, au cœur du Bronx, considéré depuis des décennies comme le berceau du hip-hop.



## Des histoires pour s'évader

Le mercredi 10 juin, l'ASCL propose « L'heure du conte » autour du thème des vacances. Un moment de lecture et d'animation pour les enfants de 4 à 8 ans, à partager en toute simplicité. **Gratuit. Inscription conseillée au 04 67 47 52 81**



## Place à la scène

Après une année de répétitions, place à la scène. Le 6 juin, enfants et adultes des sections théâtre de l'ASCL montent sur les planches de la salle des Granges. L'occasion de découvrir des univers variés, portés par des comédiens d'un soir... mais déjà passionnés.

**Plus d'infos : 04 67 47 52 81**

## À vos raquettes !

À l'approche des beaux jours, le Tennis Club de Saint-Jean-de-Védas passe en mode été. Dès fin juin et tout au long du mois de juillet, les courts s'animent avec des stages encadrés par les moniteurs. L'occasion de progresser, de se remettre en jambe ou simplement de jouer pour le plaisir. Et pour celles et ceux qui pensent déjà à la suite, les inscriptions pour la rentrée de septembre ouvrent début juillet.

**Plus d'infos : 04 67 47 37 25**

## Alors on danse

C'est le rendez-vous de fin d'année que les élèves de l'ASCL attendent avec impatience. Samedi 27 juin, le Chai du Terral accueille le gala « Lumières », fruit de plusieurs mois de travail. Deux représentations, à 14h30 et 17h, permettront au public de découvrir des chorégraphies variées, dans une ambiance festive et forcément un peu émue. Présence d'une buvette sur place pour prolonger le moment.

**Plus d'infos : 04 67 47 52 81**

## Envie de rouler ensemble ?

Ici, pas de chrono ni de performance à tout prix. Juste l'envie de rouler ensemble et de découvrir les paysages autour de Saint-Jean-de-Védas. Le Cyclo Tourisme Védasien propose des sorties les mardis, jeudis et dimanches, au départ du Terral, à 8h. Au programme : des circuits accessibles de 60 à 80 km, encadrés par des cyclistes expérimentés. Vélos électriques bienvenus.

**3 sorties d'essai gratuites. Contact : [cyclotourisme-vedasien@club.ffvelo.fr](mailto:cyclotourisme-vedasien@club.ffvelo.fr)**



## Parenthèse culturelle

Du 8 au 12 juin, l'association Obliques, Arts et Culture fait découvrir le Jura à ses adhérents pour une échappée culturelle mêlant découvertes et patrimoine. Les activités de l'association reprendront ensuite à la rentrée.

Contact : [association.obliques@gmail.com](mailto:association.obliques@gmail.com)

## Horizons en scène

LatikaDanse et ses élèves vous invitent à leur gala de danse « Horizons » le 29 juin à 19h30, à la Maison des associations Édith Cabanne. Un moment placé sous le signe de l'émotion et du partage. Entrée libre.

## L'union fait la force

Les danseuses de l'ASCL se sont illustrées lors du concours régional de la Confédération Nationale de Danse qui a eu lieu en février dernier, à Carcassonne. En classique, plusieurs élèves ont été récompensées en catégorie préparatoire amateur, tandis qu'en modern'jazz, le groupe « L'Union fait la force » a décroché un prix Accessit. Une belle reconnaissance pour le travail, l'engagement et la progression des danseuses tout au long de l'année.



## Une Fête des Vignes créative

Les 13 et 14 juin, l'association byNane organise son marché « Éclats de Création » au domaine Le Claud en parallèle de la traditionnelle Fête des Vignes. L'occasion de mettre à l'honneur le savoir-faire artisanal. À noter que les bénéfices de ce marché seront reversés au Secours Catholique.

En parallèle toujours, la Fête des Vignes du domaine Le Claud proposera des dégustations de vins, un marché de producteurs, des animations musicales...

Rendez-vous samedi 13 juin de 10h à 22h (nocturne) et dimanche 14 juin de 10h à 19h. Entrée libre.



## Café partagé

Le dimanche peut parfois sembler long. Au Secours Catholique, il devient un moment de rencontre. Chaque semaine, le « café partagé » accueille celles et ceux qui souhaitent discuter, jouer ou simplement être ensemble. Un temps simple, ouvert à tous, où l'on vient comme on est. 1 place Victor Hugo.

## Un atelier pour mieux se comprendre

L'association Rêve ta vie en couleurs organise un atelier « Comprendre ses blocages » le samedi 11 juillet, de 14h à 17h, à la salle des Granges. Un temps pour mieux connaître les outils indispensables face à des situations telles que la surcharge mentale, la quête de sens ou encore la fatigue émotionnelle. Participation libre.

## La Spirale Védasienne : une fin de saison en apothéose

La saison a été intense pour les gymnastes de la Spirale Védasienne. Entre compétitions, entraînements et moments de dépassement de soi, les licenciés ont porté haut les couleurs du club. Le gala de fin d'année, prévu le 17 juin au gymnase Mirallès, viendra clôturer cette belle dynamique. Un moment attendu pour se retrouver et célébrer avec les gymnastes de la Spirale Védasienne une saison riche en émotion.

## Stages de cirque

L'association Kerozen et Gazoline propose, du 6 juillet au 28 août, des stages de cirque pour les enfants de 3-5 ans et de 6-10 ans. Au programme : acrobaties, équilibre, manipulation d'objets... Idéal pour découvrir et apprendre les arts du cirque tout en s'amusant.

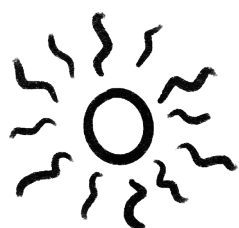
Plus d'infos au 04 67 13 28 91

## Bourse aux jeux de société : « Vide ta Kallax »

L'association L'Ouvre Boîtes organise sa bourse aux jeux de société « Vide ta Kallax », le dimanche 28 juin, de 10h à 17h, à la ludothèque de la salle des Granges. Les tables pour la vente sont réservées aux adhérents. La ludothèque, elle, est ouverte à tous !

## Espoir en Fête

L'association Espoir pour un enfant organise sa journée « Espoir en Fête » le samedi 13 juin, à partir de 9h, à la salle des Granges et sur l'Espace du Puits de Gaud. Au programme : braderie, déjeuner en plein air, animations musicales et jeux pour les enfants.



## Groupe majoritaire

### Groupe Majoritaire « En Avant Saint-Jean »

Taxe foncière métropolitaine : assumer, expliquer, agir

Il y a des décisions que l'on aurait aimé éviter, que l'on aurait voulu différer, ou du moins aborder autrement. Le vote du Conseil métropolitain du 28 avril dernier, actant une hausse de 5,8 % du taux métropolitain de la taxe foncière sur les propriétés bâties, en fait partie. Je ne vais pas chercher à habiller d'un vernis ce que vous ressentez très concrètement : une hausse sur votre avis d'imposition. Les habitants de Saint-Jean-de-Védas méritent la vérité, la clarté, et le respect d'un élu qui assume pleinement ce qu'il vote – tout en disant ce qu'il pense de la façon dont les choses se sont faites.

La réalité financière, sans détour

La Métropole de Montpellier fait face à une situation budgétaire dont la gravité est une réalité documentée, chiffrée, et incontournable. Depuis sa création en 2015, elle a hérité de compétences considérables – transports urbains, voirie, gestion des déchets, grands équipements publics, développement économique, logement, prévention des risques – sans que les ressources transférées aient jamais été à la hauteur des charges réelles.

À cela se sont ajoutées des contraintes supplémentaires : la suppression de la taxe d'habitation a privé les collectivités d'un levier fiscal essentiel sans compensation pleinement équivalente. Les dotations de l'État ont été progressivement érodées. L'inflation des coûts a alourdi chaque poste de dépense. Et depuis deux ans, la contribution demandée aux collectivités au redressement des finances publiques nationales est venue peser encore davantage sur des budgets déjà sous tension.

Le maintien d'un taux stable n'était plus tenable sans mettre en péril des services publics que chacun utilise chaque jour : transports, voirie, équipements sportifs et culturels, propreté urbaine. Ces services coûtent et doivent être financés.

Une méthode qui aurait pu être différente

Assumer une décision ne signifie pas l'approuver sans réserve dans la façon dont elle a été conduite.

La hausse de 5,8 % était-elle nécessaire ? Oui. Le calendrier et la méthode auraient-ils pu être différents ? Oui, également. J'aurais souhaité que cette décision s'inscrive dans un processus plus transparent, plus anticipé. Que les habitants et les élus des communes soient davantage associés en amont à la réflexion sur l'état réel des finances métropolitaines. On ne peut pas demander aux citoyens de comprendre des choix complexes et les leur présenter dans

des délais qui ne laissent guère de place à la discussion. Les élus locaux se retrouvent régulièrement acculés : on nous annonce des contraintes insurmontables dans des délais incompressibles, et l'on nous demande de voter des mesures difficiles au nom de l'impératif budgétaire – sans que les habitants aient eu le temps de comprendre le chemin qui y a mené. Ce n'est pas ainsi que se construit la confiance entre les institutions et les citoyens.

Mes engagements restent entiers

L'engagement pris devant les Védasiennes et les Védasiens portait sur la part communale de la taxe foncière. Cet engagement est tenu. La commune de Saint-Jean-de-Védas n'a pas augmenté son taux. Elle ne l'augmentera pas.

La part métropolitaine relève d'une gouvernance distincte, d'un budget distinct, de compétences distinctes. Ce n'est pas un artifice de communication : c'est la réalité institutionnelle. En tant que vice-président de la Métropole, j'ai participé à cette décision. Je ne me cache pas derrière une prétendue impuissance. J'ai pesé les arguments, j'ai mesuré les conséquences, et j'ai finalement considéré que l'absence de décision aurait conduit à une dégradation des services publics encore plus pénalisante pour nos habitants.

Agir concrètement pour les ménages en difficulté

Une décision fiscale qui frappe tout le monde de la même façon n'est pas une décision juste. C'est pourquoi nous allons renforcer notre engagement auprès des ménages les plus fragiles : identification des propriétaires occupants les plus exposés, orientation vers les dispositifs d'accompagnement existants, aides à la rénovation énergétique, exonérations auxquelles certains peuvent prétendre sans le savoir.

Nous serons exigeants sur la qualité des services métropolitains financés par cette hausse : une augmentation n'a de légitimité que si elle se traduit par des services effectivement améliorés. À l'échelle communale, nous continuerons à maîtriser rigoureusement nos dépenses et à préserver les marges d'investissement qui permettent à Saint-Jean-de-Védas de se développer de manière équilibrée.

Ce que je veux retenir

Cette décision était nécessaire. Elle aurait pu être mieux préparée, mieux expliquée, mieux accompagnée. Elle m'engage : exiger plus de transparence, plus d'exigence vis-à-vis des services financés, et plus d'attention portée à ceux qui portent ce coût avec le plus de difficulté.

# Opposition

**Groupe « Saint-Jean Ensemble » : Frédéric Gil, Emmanuelle Mysona, Richard Plautin et Bernard Nicolau**

Les élections de mars se sont déroulées dans un contexte inédit : le décès brutal du maire en décembre, un taux d'abstention record, 7 listes au second tour, et une commune profondément divisée - 1 859 voix pour M. Hivin, ancien adjoint de M. Rio, 1 334 pour notre liste, puis 1 079, 927 et 545 pour les autres, sur 9 900 électeurs.

Ce constat n'invalide pas la légitimité du nouveau maire. Il nous oblige tous à l'humilité et au travail collectif – à condition que la majorité nous en donne les moyens.

Pour notre part, notre groupe minoritaire sera constructif, Saint-Jean en a besoin. De plus, nous sommes présents à la Métropole, où le siège réservé à l'opposition revient à notre groupe.

Dès l'examen du budget métropolitain, les différences de cap sont apparues : lors du vote sur la taxe foncière, E. Mysona a voté CONTRE l'augmentation, conformément à nos engagements de campagne. Le maire, lui, a voté POUR – une décision qui pèsera fortement sur le pouvoir d'achat des propriétaires.

Nous attendons le budget supplémentaire de fin juin : ce sera le signal concret qu'attendent tous les habitants sur les priorités de la nouvelle majorité.

Les Védasiennes et Védasiens peuvent compter sur nous.

**Groupe « Agir pour Saint-Jean » : Michel Masson, Bruno Alfano et Isabelle Pujol**

Merci aux Védasiens pour leur confiance et leur soutien à AGIR POUR SAINT-JEAN lors des dernières élections.

Nous sommes désormais trois élus pour vous représenter et porter votre voix au sein du conseil municipal.

Restons en contact : [agirpoursaintjean@gmail.com](mailto:agirpoursaintjean@gmail.com)

Nous serons pleinement mobilisés et vigilants face aux projets immobiliers portés par la Métropole et soutenus par l'ancienne équipe.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons à vous informer et à défendre l'intérêt des Védasiens.

Michel MASSON

**Groupe « L'Union pour Saint-Jean-de-Védas » : Christophe Van Leynseele et Audrey Vezolle**

Texte non parvenu dans les délais.

**Groupe « Le Collectif Védasien » : Philippe Hippert**

Je siégerai au conseil municipal dans un esprit pragmatique et constructif pour porter les valeurs environnementales du Collectif Védasien et serai attentif dès le budget supplémentaire de juin au lancement des programmes concernant le gymnase polyvalent à Roque-fraisse et les mobilités actives.

## ON SORT!

## JUIN

**1<sup>ER</sup> & 2**

- **Chorale de l'école Georges Rascol**  
19h - École municipale de musique - Chai du Terral

**MARDI 2**

- **Permanence de la mutuelle communale**  
En mairie - sur rendez-vous

**MERCREDI 3**

- **Ateliers crochet carrés granny, Mailles de Rue**  
10h-12h - byNane - Maison des Associations Édith Cabanne

- **Mission papillons, Chasse aux papillons**  
10h15-12h - Club Nature - Jardin nourricier du Terral

**JEUDI 4**

- **Soirée Cyclus**  
18h - Domaine du Terral - Entrée libre

**SAMEDI 6**

- **Représentation Théâtre enfants et adultes**  
13h-22h - ASCL - Salle des Granges

- **Manger comme on sème : manger un acte qui prend racine. Ce que nos assiettes racontent du territoire**  
14h-17h - Maison de la Nature - Parc du Terral

**DIMANCHE 7**

- **Vide grenier**  
9h-14h - Rugby Olympique Védasien - Stade municipal de rugby
- **Vide grenier**  
9h-17h30 - Roque Fraïsse Ensemble - Place Simone Veil

**MARDI 9**

- **Conférence sur les punaises : l'incroyable diversité d'un groupe méconnu**  
18h30-20h30 - Maison de la Nature - Salle des Granges

**MERCREDI 10**

- **Heure du conte « Les vacances »**  
14h45-15h15 - ASCL - Maison des Associations Édith Cabanne

**SAMEDI 13 & DIMANCHE 14**

- **Marché d'artisans et d'artistes créateurs**  
10h-19h - Samedi nocturne jusqu'à 22h - byNane - Domaine du Claud

**SAMEDI 13**

- **Atelier Enfants « Lait pour le corps après soleil » Atelier en herbe**  
10h30-11h30 - ASCL - Maison des Associations Édith Cabanne

- **Braderie Espoir en Fête**  
9h-20h - Espoir pour un enfant - Salle des Granges

**DIMANCHE 14**

- **Vide grenier**  
8h30-15h30 - APE Les Enfants d'Ormesson - Cour d'école maternelle de l'école Jean d'Ormesson

**MARDI 16**

- **Permanence de la mutuelle communale**  
En mairie - sur rendez-vous

**SAMEDI 20**

- **Journée des enfants**  
10h-21h - Comité des fêtes - Prairie de la Médiathèque

**MERCREDI 24**

- **Fête de la Saint-Jean**  
19h - Prairie du Puits de Gaud

**SAMEDI 27**

- **Gala annuel de GRS**  
18h30 - La Spirale Védasienne - Gymnase Miralles
- **Répare Café**  
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle des Granges

**MARDI 30**

- **Permanence de la mutuelle communale**  
En mairie - sur rendez-vous



# TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

## JUILLET

**3, 4 & 5**

- **Fête locale & foraine**  
Comité des fêtes - Espace du Puits de Gaud

**VENDREDI 10**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**SAMEDI 11**

- **Festival Radio France**  
Concert d'Angel Villart  
19h - Domaine du Terral

**MARDI 14**

- **Cérémonie du 14 juillet**  
11h - Fête Nationale (Monument aux Morts)  
19h30 - Festivités et feu d'artifice (Parc de la Peyrière)

**VENDREDI 17**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**VENDREDI 24**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**MARDI 28**

- **Permanence de la mutuelle communale**  
En mairie - sur rendez-vous

**VENDREDI 31**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

## AOÛT

**VENDREDI 7**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**VENDREDI 14**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**VENDREDI 21**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

**MARDI 25**

- **Permanence de la mutuelle communale**  
En mairie - sur rendez-vous

**VENDREDI 28**

- **Estivales**  
19h-23h - Parc du Terral

## SEPTEMBRE

**12 & 13**

- **Festin de Rue**

Médiathèque



Secret Place



Victoire 2



Théâtre la  
Chocolaterie



Dates des permanences  
de la mutuelle communale



RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR : [SAINTJEANDEVADAS.FR/AGENDA](https://saintjeandevadas.fr/agenda)

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures.

Programme mis à jour quotidiennement sur [saintjeandevadas.fr/agenda](https://saintjeandevadas.fr/agenda) et l'application mobile



# Fest'in de Rue

Festival des Arts  
de la rue

12 & 13  
septembre  
2026

